## Inscription aux formations DES-JEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention basket-ball et DEPB

Vous justifiez :  - d'une expérience d'entraîneur principal pendant au moins 3 saisons au cours des 5 dernières années en championnat de France (jeune ou sénior) ou dans une équipe de niveau similaire dans un championnat étranger	<b>→</b>	faire acte de candidature aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation au DES-JEPS/DEPB:	Vous passez les épreuves pour l'obtention :	Vous êtes titulaire du DES-JEPS, mention basket-ball et du DEPB, vous pouvez :	
Vous êtes:  - titulaire du BEES-1 option basket-ball - ou du DE-JEPS option basket-ball - ou du BP spécialité basket-ball - ou du BP spécialité basket-ball - ou du BP sports collectifs mention basket-ball assorti de la carte d'entraîneur en cours de validité et d'une attestation d'entraînement de trois saisons sportives dans les cinq dernières années, délivrée par le DTN de la FFBB - joueur professionnel pendant 3 saisons minimum au cours des 5 dernières années précédant l'entrée en formation, au sein des deux plus hauts niveaux de compétitions en France ou à l'étranger - inscrit (ou avez été inscrit) en tant que sportif de haut niveau en basket- ball sur les listes ministérielles (article L.221-2 du code du sport)	<b>→</b>	Faire acte de candidature aux épreuves de sélection obligatoires pour tous avant l'entrée en formation au DES-JEPS/DEPB:  • épreuve écrite (composition à partir d'un sujet proposé sur le thème du basket-ball)  • épreuve orale (le candidat expose son projet personnel)	- Contenus de formation:  • UC 1: être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur  • UC 2: être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur  • UC 3: être capable de diriger un système d'entraînement en basket-ball  • UC 4: être capable d'encadrer le basket-ball en sécurité (pour les non titulaires du DE-JEPS ou BEES-1, mention basket-ball)  - 16 présentiels de 3 ou 4 jours - travaux personnels et en e-Learning - pédagogie calquée sur une saison sportive - formation continue aux épreuves du DEPB - formation en alternance, compatible avec un emploi	du DES-JEPS, auprès de la DRJSCS d'Ile de France     du DEPB (en contrôle continu pendant la formation)	encadrer une équipe engagée dans un championnat professionnel     devenir responsable d'un centre de formation agréé d'un club professionnel

## Lieux de formation :

- Paris (siège de la FFBB)
- 2 ou 3 déplacements dans des clubs professionnels

## Coûts:

- frais d'inscription = 100 € (non remboursables)
- frais pédagogiques = 9 600 € TTC pour les stagiaires pris en charge par un organisme financeur, 7 200 € TTC pour les stagiaires non financés
- frais annexes à prévoir : déplacements, hébergement, restauration

## Contacts

- Frédérique POLLET (responsable pédagogique) : fpollet@ffbb.com
- Karine GUIBERT (aspects administratifs et financiers) kguibert@ffbb.com
- www.ffbb.com (rubrique techniciens)